

ETAPE 3 – SUIVI

Evaluation du suivi de la mise en œuvre du plan d'action



Depuis sa création, le programme et son système d'évaluation ont évolués, en fonction de la date de reconnaissance de votre plan d'action, les étapes d'évaluation du suivi de sa mise en œuvre peuvent varier.



LE PROGRAMME

ÉTAPE PAR ÉTAPE

ÉTAPE 1 1 an max

ADHÉSION

Signature au plus haut niveau de l'entreprise
des 10 principes communs



**JE SUIS
ADHÉRENTE**
J'accède au Club des engagés



Dépôt sur démarches
simplifiées

demos-simplifiees.fr

Analyse de
recevabilité



ÉTAPE 2

ENGAGEMENT

Un plan d'actions élaboré
à l'échelle d'un groupe, d'une entreprise...
sur une durée de 2 à 4 ans, en lien
avec son cœur de métier.



**JE SUIS
ENGAGÉE**
et mets en place mon plan d'actions
Je bénéficie d'une visibilité renforcée

Rapport
de suivi

Tous les 2 ans

ÉTAPE 3

SUIVI

Suivi de la mise en œuvre
de mon plan d'actions.



**JE SUIS
ÉVALUÉE**
et j'obtiens des recommandations
pour m'améliorer
J'entre dans une démarche
d'amélioration continue

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

LE DEROULÉ DE L'ETAPE 3 - SUIVI

Evaluation du suivi de la mise en œuvre du plan d'action

❖ Lorsque votre entreprise valide son engagement dans le programme Entreprises Engagées pour la nature, elle devient **Membre** du programme et doit réaliser un **suivi de la mise en œuvre de son plan d'action tous les 2 ans**.

❖ Ce suivi se déroule en trois étapes :

1. **LE FORMULAIRE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE est complété par l'entreprise** (pour un plan d'action de 2 ans : l'entreprise réalise un suivi final à 2 ans ; pour un plan d'action de 4 ans : l'entreprise réalise un suivi intermédiaire à 2 ans et un suivi final à 4 ans).
2. **L'ANALYSE TECHNIQUE du dossier est réalisée par un prestataire mandaté par l'OFB** : Cette analyse portera sur une liste de critères jugeant la mise en œuvre du plan d'action (page suivante). Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une qualification (A renforcer, Suffisant ou Exemplaire). (*)
3. **LE RAPPORT D'ÉVALUATION : Au terme de cette analyse l'entreprise reçoit son rapport d'évaluation qui la situe vis-à-vis des critères de suivi du programme.** L'OFB lui fournit également des recommandations pour la poursuite du plan d'action en cours ou le dépôt d'un nouveau plan d'action.

Si elle le souhaite, l'entreprise dispose d'un mois pour envoyer un **droit de réponse** qui sera intégré en fin de rapport. Un synthèse du rapport est ensuite publiée sur la page dédiée de l'entreprise du site Entreprises engagées pour la nature.

(*) Si votre plan d'action a été reconnu en 2023 (ou années précédentes), un suivi est à réaliser en 2025. Pour ces plans d'action n'ayant pas fait l'objet d'une analyse technique au moment du dépôt, l'analyse technique de la **mise en œuvre du plan d'action** ainsi que l'analyse jugeant du **caractère SMART du plan d'action** seront validées par un jury. Le jury est composé de représentants des trois collèges de la gouvernance du programme : « représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises », « ONG, fondations », « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

CRITÈRES JUGANT LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

CRITÈRES		SOUS-CRITÈRES
Implication effective des parties prenantes pertinentes	A renforcer / Suffisant / Exemplaire	La direction de l'entreprise s'est impliquée dans le suivi et la mise en œuvre du plan d'action, de manière adéquate
		L'entreprise a impliqué de manière adéquate, dans la mise en œuvre de son plan d'action, les parties prenantes pertinentes internes (collaborateurs, autres parties prenantes internes...)
		L'entreprise a impliqué de manière adéquate, dans la mise en œuvre de son plan d'action, les parties prenantes pertinentes externes (clients, fournisseurs/sous-traitants, associations, partenaires techniques ou scientifiques,...)
Démarche d'amélioration continue	A renforcer / Suffisant / Exemplaire	L'entreprise a suivi les indicateurs de résultat et, si besoin, a ajusté de manière pertinente et justifiée son plan d'action pour le garder cohérent avec les évolutions éventuelles des enjeux ou du périmètre d'activité de l'entreprise
Suivi du planning et des indicateurs	A renforcer / Suffisant / Exemplaire	L'action 1 a été amorcée ou réalisée selon les échéances prévues et les résultats sur les indicateurs de l'action sont cohérents par rapport au planning et aux objectifs
		L'action 2 a été amorcée ou réalisée selon les échéances prévues et les résultats sur les indicateurs de l'action sont cohérents par rapport au planning et aux objectifs
		...
Cohérence des résultats avec les enjeux	A renforcer / Suffisant / Exemplaire	Les résultats obtenus ont un impact positif sur l'état de la biodiversité.